|  |  |
| --- | --- |
|  | Bruxelles, le 12 juin 2018 |
| M. Eric DumontCourriel : ask+request-5514-cb6e6374@asktheeu.org |
| Réf. 18/0858-mwDemande introduite le : 29.04.2018Enregistrée le : 30.04.2018Délai prolongé le : 28.05.2018 |
| Monsieur, |

Nous vous remercions de votre demande d'accès à des documents du Conseil de l'Union européenne[[1]](#footnote-1).

Votre demande a fait l'objet d'une recherche approfondie effectuée par les services concernés du Secrétariat Général du Conseil.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le document ST 9326/18 (uniquement disponible en version anglaise) qui est le compte rendu de la réunion du 25 avril 2018 du Comité des Représentants Permanents (Coreper).

Il n'existe pas d'autre document couvert par votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Sally BLISS

Annexe

1. Le Secrétariat général du Conseil a examiné votre demande sur la base de la réglementation applicable, à savoir: le règlement (CE) n° 1049/2001 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission (JO L 145 du 31.5.2001, p. 43) et les dispositions particulières concernant l'accès du public aux documents du Conseil qui figurent à l'annexe II du règlement intérieur du Conseil (décision 2009/937/UE du Conseil, JO L 325 du 11.12.2009, p. 35). [↑](#footnote-ref-1)